

## Compte rendu du Conseil Municipal du 6 FÉVRIER 2026

Présents : Annick FLACHER, Jacques GERY, Emilie BLANC, Marie-Louise NAVÉZ, Véronique CANET, Benoît BARDY, Yves GRANGE, Jean GIRAUD, Muriel ROUCHOUSE, Anthony CLUZEL

Excusés : Julien LIMONE, Pierre DUPINAY

Absente : Nathalie DEGAND,

Mme Marie-Louise NAVÉZ a été élue secrétaire de séance

Approbation du procès- verbal du conseil municipal du 19 décembre 2025.

### **Comptes financiers Uniques 2025 et affectation des résultats sur budgets 2026**

#### Compte financier unique commune – section de fonctionnement

• Dépenses	337 711.62 €
• Recettes	455 841.34 € dont 21 889.42 € report 2024
• <b>Excédent</b>	<b>118 129.72 €</b>

Excédent affecté en totalité en recette d'investissement du budget 2026.

#### Compte financier unique commune – section d'investissement

• Dépenses	108 637.90 €
• Recettes	245 156.33 € dont 54 162.40 € report 2024
• Restes à réaliser - dépenses	298 236 00 €
• Restes à réaliser - recettes	111 355.00 €
• <b>Excédent</b>	<b>136 518.43 €</b>

#### Compte financier unique assainissement collectif – section de fonctionnement

• Dépenses	48 738.48 €
• Recettes	77 012.88 € dont 10 000.00 € report 2024
• <b>Excédent</b>	<b>28 274.40 €</b>

Cet excédent est affecté comme suit au budget 2026 :

- 10 000.00 € en recette de fonctionnement
- 18 274.40 € en recette d'investissement

### Compte financier unique assainissement collectif – section investissement

• Dépenses	53 992.56 € dont 22 365.23 €
	report 2024
• Recettes	106 101.54 €
• Restes à réaliser – dépenses	10 000.00 €
• Restes à réaliser – recettes	47 025.00 €
• <b>Excédent</b>	<b>52 108.98 €</b>

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents, les chiffres des comptes financiers présentés. Le détail par article est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture.

### Fongibilité des crédits 2026 - virement entre chapitre

Après délibération du conseil municipal le maire est autorisé, à l'unanimité des présents, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 5% des dépenses réelles de chaque section du budget à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Participation exceptionnelle à la classe découverte du RPI fin avril 2026 au centre de Méjanes avec notamment la visite de la Grotte Chauvet et de l'Aven d'Orgnac. Le prix par élève est de 206 €. La répartition proposée et acceptée par le conseil municipal, à l'unanimité des présents, est de 60 € à la charge des familles, de 75 €/ élève à la charge du Sou des écoles et de 75 € à la charge de la commune soit un coût total de 1 650.00 € pour 22 enfants.

Droit de Préemption Urbain : Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, donne son accord pour exercer un droit de préemption urbain sur la parcelle B 1994 avec emplacement réservé au prix de 3 428€.

### Questions diverses

- L'appel d'offres pour le Diagnostic d'Assainissement Collectif est en cours d'analyse par le bureau d'études C2I.
- L'appel d'offres pour la rénovation du Pont de Fallot est également en cours d'analyse par bureau d'études GINGER BTP.
- Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Attention au changement du mode de scrutin : panachage impossible. Vote au scrutin de liste.

**Prochaine réunion le Vendredi 6 Mars 2026**

**La secrétaire de séance**

**ML. NAVEZ**

